

Communiqué de presse
Novembre 2017

L'attractivité au cœur du nouveau plan tourisme du Département du Calvados

Pour répondre aux enjeux d'attractivité d'aujourd'hui et de demain, le Département du Calvados a lancé un nouveau plan touristique d'envergure pour la période 2017-2022. Elaboré avec ses partenaires, ce nouveau plan place le tourisme au cœur des politiques d'attractivité du Département. Quatre enjeux d'avenir y sont clairement identifiés : l'équilibre entre les territoires, une image plus marquée pour le Calvados, un Calvados plus attractif et une gouvernance partagée entre les acteurs du tourisme, les ambassadeurs... Quatre objectifs stratégiques ont été définis et leur réalisation est confiée à Calvados Tourisme, désormais Calvados Attractivité, Agence d'attractivité du Département. La nouvelle association a vu le jour le 8 novembre dernier à l'issue d'une l'Assemblée Générale Extraordinaire.



Lancement de Calvados Attractivité à l'ESAM (Caen) mercredi 8 novembre 2017

Structurer quatre univers de séjour identitaires

Le Département souhaite construire une destination touristique calvadosienne d'un point de vue marketing en développant **quatre univers thématiques** identitaires et à fort potentiel dans lesquels le Département investit depuis de nombreuses années :

- Le Vélo,
- Le patrimoine bâti et environnemental, l'histoire et la culture,
- Les saveurs gourmandes
- Le nautisme et les activités de pleine nature (APN)

Fluidifier le parcours client par la gestion de la relation client, avant et après son séjour pour mieux connaître les attentes des touristes.

Développer une stratégie marketing pour une expérience client réussie autour des quatre univers thématiques identitaires.

Organiser et piloter la politique touristique dans le cadre du partage de la compétence tourisme entre la Région, les Départements et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Le tourisme, un secteur prépondérant de l'activité du Calvados

Générateur de 15 000 emplois et d'un chiffre d'affaires estimé à 900 millions d'euros, le tourisme occupe un secteur d'activité prépondérant dans le Calvados. Enregistrant près de 9 millions d'entrées chaque année dans les 112 sites et lieux de visite, près de 4,6 millions de nuitées en hébergement marchands ... le Calvados représente 36 % du chiffre d'affaires touristique normand.

Les atouts du département conjugués à la notoriété internationale de la Normandie, sa position centrale géographique au sein d'un bassin de population de 20 millions d'habitants, lui permettent d'occuper aujourd'hui le 8ème rang des départements français pour la clientèle française.